

écoles, payantes et gratuites, qui ont été créées par quelques personnalités catholiques pour les enfants des ouvriers, employés, petits commerçants, catholiques ou non, de chaque paroisse. Ces écoles sont généralement tenues par de pieux laïques, instituteurs et institutrices, au nombre de sept ou huit. Par suite de la législation actuellement en vigueur, les écoles paroissiales sont obligées d'accepter des élèves de toute confession. Aussi la population enfantine y est-elle considérable et réclame-t-elle un personnel nombreux.

Chose curieuse, la coéducation des deux sexes, tant blâmée en France et non sans raison, existe là-bas, dans une certaine mesure, pour les enfants au-dessous de dix à douze ans. Autre pays, autres mœurs. On peut voir des garçonnets concourir sur les mêmes bancs avec les fillettes. Et ce qui frappe particulièrement le visiteur, c'est la joie très vive que la visite du prêtre fait éprouver aux maîtres et aux enfants, faisant ressortir éloquentement à ses yeux l'esprit qui règne dans les écoles.

Il convient de signaler que ces renseignements sur la vie paroissiale et l'école en Angleterre, ainsi que d'autres publiés précédemment sur le catéchisme anglais, les églises et les presbytères d'outre-Manche, sont le résumé d'une enquête personnelle faite tout récemment par M. l'abbé Bernard, curé du Gast, par Saint-Sever (Calvados). La *Semaine de Bayeux* a publié une relation très étendue de cet intéressant voyage et nous ne pouvons que conseiller à ceux qui s'intéressent à nos coreligionnaires d'outre-Manche de se documenter à cette source précieuse et très informée

(*Sem. rel. de Paris.*)

Décès

M. l'abbé J. Martial Dubé, curé de Notre-Dame de Buckland, décédé le 1^{er} mars, à l'âge de trente-six ans, était membre de la Congrégation du collège Sainte-Anne et de la Société Saint-Joseph.

LIONEL LINDSAY. ptre
Secrétaire.

Archevêché de Québec.
1^{er} mars 1907.